Amélioration des techniques d'élevage du bénitier aux Îles Marshall

L'aquaculture du bénitier se pratique aux Îles Marshall depuis plus de 30 ans, avec plus ou moins de succès. Malgré leur expérience, les éleveurs de bénitiers marshallais ont encore beaucoup à apprendre et doivent perfectionner leurs méthodes d'élevage pour atteindre des niveaux de production efficients, viables et durables.

Induction de la ponte de géniteurs de bénitier par choc thermique. (Crédit photo : Ruth Garcia-Gomez, CPS)

Les juvéniles de bénitier sont utilisés aux Îles Marshall dans le cadre de programmes de reconstitution et d'amélioration des stocks et sont également exportés sur les marchés d'aquariophilie des États-Unis et d'Europe.

C'est dans ce contexte que l'Office des ressources marines des Îles Marshall (MIMRA) a officiellement demandé à la Communauté du Pacifique (CPS), au nom du Gouvernement de la République des Îles Marshall, d'organiser un cours de formation sur la culture des larves de bénitier et les techniques d'élevage en nourricerie et de grossissement, à l'intention des agents de l'Office et d'exploitants d'unités aquacoles privées.

En réponse à cette requête, la Section aquaculture de la CPS, au titre du projet « Développement d'une aquaculture océanienne durable pour assurer la sécurité alimentaire et la croissance économique » financé par la Nouvelle-Zélande, a fait appel à un expert régional de l'élevage du bénitier des Îles Salomon, Cletus Oengpepa, qui a animé la formation.

Axée sur l'élevage du bénitier (gestion des stocks géniteurs, élevage des larves, techniques de production en écloserie et d'élevage en nourricerie et protocoles de grossissement), cette formation pratique et théorique s'est déroulée du 16 au 27 juillet 2018 à Majuro, dans l'écloserie exploitée par les autorités salomonaises. Y ont participé des agents du service national des pêches et des exploitants d'écloseries privées.

La formation visait plus particulièrement à améliorer les compétences et les connaissances des techniciens travaillant dans les écloseries publiques ou dans des entreprises privées.

Les participants ont pu notamment s'initier à diverses pratiques innovantes, comme l'utilisation de compléments alimentaires pour le nourrissage des larves, la culture et l'utilisation de microalgues, la mise en place de structures de fixation des larves, le comptage des œufs et la fécondation. Une attention particulière a été portée aux paramètres de contrôle de la qualité de l'eau et à leur incidence sur la reproduction et l'élevage des larves.

L'expert a également donné des conseils techniques sur le projet d'agrandissement de l'écloserie de Majuro, qui pourrait démarrer en 2019, sous réserve des crédits nécessaires.

Les participants ont jugé les enseignements utiles, comme en témoignent les évaluations post-formation. Les retombées positives sont déjà visibles, puisque le MIMRA et les écloseries privées ont commencé à utiliser des compléments à base de microalgues concentrées pour enrichir l'alimentation des larves et entrepris de couvrir les structures de fixation des larves.

Le MIMRA, en étroite collaboration avec la Section aquaculture de la CPS, assurera un suivi attentif de cette formation afin d'en évaluer l'impact réel, notamment en ce qui concerne l'adoption des pratiques innovantes décrites plus haut.

Pour plus d'informations :

Ruth Garcia-Gomez
Spécialiste de la biosécurité aquatique à la CPS
ruthgg@spc.int